



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 29 janvier 2019

Pollution de l'air par le dioxyde de soufre Déclenchement de la procédure d'information – recommandation

Compte tenu des mesures opérées par Atmo Normandie, la procédure d'information-recommandation pour une pollution de l'air par le dioxyde de soufre (SO₂) sur le secteur de Gonfreville l'Orcher est activée.

Cette pollution est d'origine industrielle. Les entreprises concernées ont reçu pour consigne de réduire leurs rejets.

Les recommandations sanitaires suivantes ont été adressées à la population : Il convient de maintenir les pratiques habituelles de ventilation et d'aération (la situation, lors d'un épisode de pollution, ne justifie pas des mesures de confinement) et de ne pas aggraver les effets de cette pollution en s'exposant à des facteurs irritants supplémentaires : fumée de tabac, utilisation de solvants en espace intérieur.

Conseils pour les personnes sensibles et vulnérables :

- Privilégiez des sorties plus brèves et évitez les pics d'efforts ;
- Évitez les sorties durant l'après-midi lorsque l'ensoleillement est maximum ;
- Évitez les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) en extérieur, dont les compétitions ; celles peu intenses à l'intérieur peuvent être maintenues ;
- Prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant ;
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Conseils pour la population générale dans ce secteur :

- Privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) en intérieur comme en extérieur, dont les compétitions ;
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Pour plus d'informations :

www.ars.normandie.sante.fr _ www.sante.gouv.fr _ www.atmonormandie.fr _ www2.prevoir.org/

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 - 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76 6 courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr